

Intitulé: LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE LOI TAQUET DU 7 FÉVRIER 2022 – ACTUALISATION (Z-A37)

Description		Tarif	
LES RÉFORMES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE LOI TAQUET DU 7 FÉVRIER 2022 – ACTUALISATION (Z-A37)		ENTREPRISE/OPCO : 610 € INDIVIDUEL : 550 €	
		INTRA	
		A définir en fonction du projet	
Durée en jours	2		
Durée en heures	14		
Tarif Financement individuel	550 €		
Tarif Entreprise/OPCO	610 €		
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs IIe de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris		

Public

Professionnels en lien ou travaillant dans la protection de l'enfance

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Notre organisme de formation met tout en œuvre pour adapter ses dispositifs de formation aux personnes en situation de handicap.

Nous vous proposons:

- De vous accueillir et de vous accompagner individuellement.
- D'identifier vos besoins spécifiques au regard de votre situation de handicap.
- De mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et/ou matérielles nécessaires.
- Vous aider à construire votre parcours de formation à l'EPE-IDF.

Méthode

- Apports théoriques
- Échanges d'expériences
- Analyse de situations concrètes
- Quiz juridique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tous les détails ICI

Contenu

Formateurs experts

Tous nos formateurs ont une pratique de terrain en tant que psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychanalystes, avocats, juristes, médiateurs familiaux, éducateurs de jeunes enfants, anthropologues, sociologues, consultants, etc.

Experts et praticiens, ils vivent sur le terrain les évolutions en cours du secteur social et médico-social et expérimentent les outils qu'ils proposent en formation.

Cette formation sera animée par un juriste

- L'autorité parentale et ses conséquences.
- Les droits de l'enfant.
- La loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE : Quels apports au regard des lois précédentes.
- La réforme de la protection de l'enfance : loi du 5 mars 2007.
- La loi du 14 mars 2016 : quels apports ?
- Les obligations de signalement.
- De l'enfant maltraité... au mineur en danger.
- La réorganisation des procédures de signalement.
- Questions ouvertes autour des différentes problématiques.
- S'approprier les concepts pour les mettre en pratique.
- Comprendre son environnement juridique.
- Identifier les différents enjeux.

Objectifs

- Connaître la loi Taquet du 7 février 2022 relative à la protection des enfants confiés à l'ASE.
- Connaître la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Cerner les différents mécanismes de l'autorité parentale.
- Comprendre son environnement juridique.
- Savoir se repérer dans l'organisation de la protection de l'enfance.

Ecole des parents et des Educateurs IIe de France - 5 Impasse Bon secours - 75011 Paris
Tel : 01.44.93.44.88 - Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com
Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
SIRET : 784 718 702 00037